



Communauté Européenne

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

Ministère chargé des Transports

Licence n° 2016/84/ 0000744

pour le transport international de marchandises par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1) BAILLY RHONE ALPES
LOTISSEMENT SAVOIE PIERRE BLANCHE
22 IMP DE LA BALME
69800 SAINT PRIEST

n° SIREN 438817629

à effectuer, sur toutes les relations de trafic, pour les trajets effectués sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de marchandises par route pour compte d'autrui tels que définis dans le règlement (CE) n° 1072/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes pour l'accès au marché du transport international de marchandises par route et conformément aux dispositions générales de la présente licence.

Observations particulières :

La présente licence est valable du 04/11/2016 au 03/11/2021

Délivrée à LYON(FRANCE)

le 04/11/2016

Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

(2)
Pour le Préfet et par subdélégation,
La chef de l'unité réglementation des transports routiers,

Laurence MOUTTET

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète du transporteur.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.



République Française

Ministère chargé des Transports

Licence n° 2016/84/ 0000745

pour le transport intérieur de marchandises par route pour compte d'autrui ou la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, assuré par des véhicules n'ayant pas l'obligation de détenir une licence communautaire

La présente licence autorise (1) BAILLY RHONE ALPES
LOTISSEMENT SAVOIE PIERRE BLANCHE
22 IMP DE LA BALME
69800 SAINT PRIEST

n° SIREN 438817629

à effectuer avec les véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé, y compris celle des remorques, sous réserve des mentions spécifiques ci-dessous, des transports de marchandises par route pour compte d'autrui y compris le déménagement ou de la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, tels que définis dans le décret n° 99-752 du 30 août 1999 relatif aux transports routiers de marchandises.

Mentions spécifiques :

Observations particulières :

La présente licence est valable du 04/11/2016 au 03/11/2021

Délivrée à LYON(FRANCE)

le 04/11/2016

Pour le Préfet et par subdélégation,
La chef de l'unité réglementation des transports routiers,
(2)

Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Laurence MOUTTET

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.